

ACCOMPAGNEMENT
PROAGRI**MÉTHANISATION****INSTALLATION CLASSÉE - CONFORMITÉ DE
VOTRE EXPLOITATION**

Les unités de méthanisation sont soumises à une réglementation spécifique visant à assurer la conformité environnementale. La législation évolue régulièrement, la Chambre d'Agriculture vous apporte son expertise dans ce domaine complexe.

OBJECTIFS

Assurer la conformité de votre exploitation aux regards de la réglementation

NOTRE SERVICE

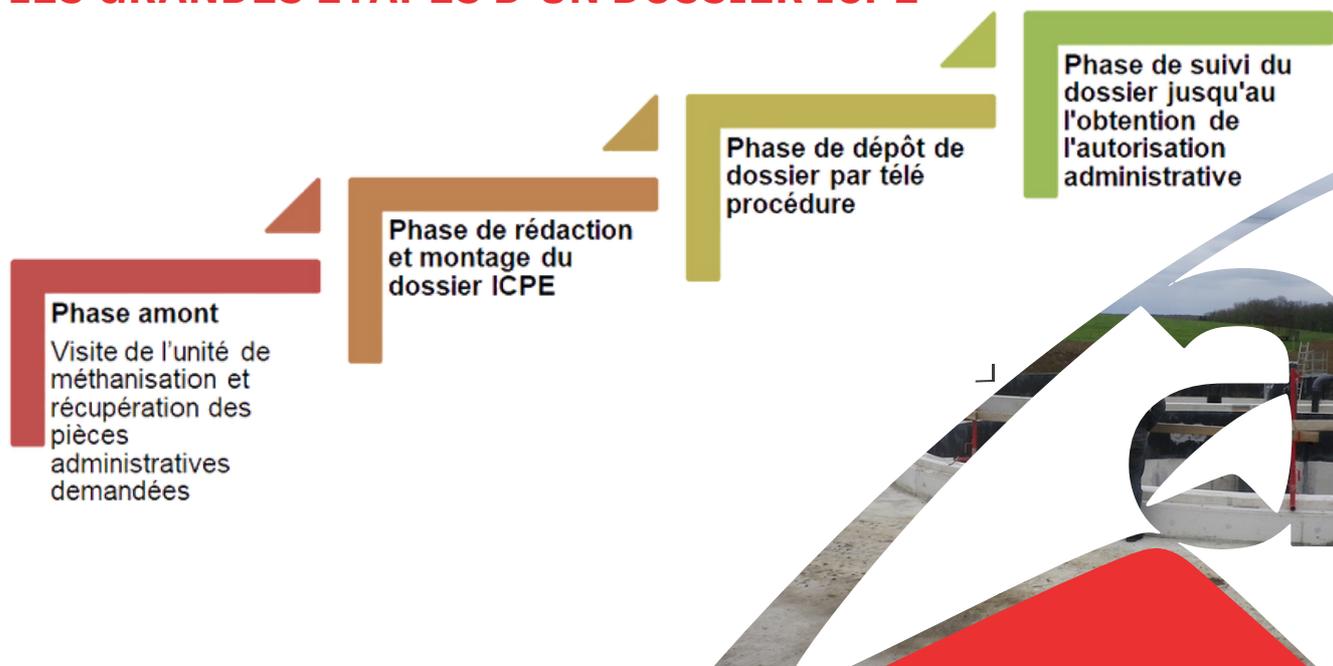
- Réalisation des différents dossiers réglementaires (télédéclaration, dossier d'enregistrement ou d'autorisation)
- Accompagnement des relations avec les autorités compétentes
- Conseil personnalisé pour minimiser les points de blocage aux regards de la réglementation

NOS ATOUTS

- Réalisation des différents dossiers réglementaires (télédéclaration, dossier d'enregistrement ou d'autorisation)
- Accompagnement des relations avec les autorités compétentes
- Conseil personnalisé pour minimiser les points de blocage aux regards de la réglementation

VOS BÉNÉFICES

- Faciliter l'obtention des autorisations administratives
- Une sécurité réglementaire

LES GRANDES ETAPES D'UN DOSSIER ICPE



NOS COMPÉTENCES

Des conseillers, dotés d'une bonne connaissance des procédures administratives, vous accompagneront dans vos démarches de mises en conformité à la réglementation ICPE.

1

Connaissance Approfondie de la Réglementation ICPE

Nos conseillers comprennent les nuances spécifiques de la législation ICPE. Ils veillent à ce que chaque aspect de votre unité de méthanisation soit en conformité avec ces normes.

2

Adaptation aux Évolutions Législatives

Nos conseillers restent constamment informés des changements législatifs qui pourraient impacter votre activité. Ils ajustent en conséquence les démarches à entreprendre pour maintenir votre unité de méthanisation en conformité avec les normes les plus récentes.

3

Stratégies de Conformité Personnalisées

Nos conseillers adoptent une approche personnalisée pour élaborer des stratégies de conformité adaptées à vos besoins spécifiques. Ils identifient les points critiques potentiels et proposent des solutions sur mesure pour minimiser les risques de non-conformité.

4

Communication avec les Autorités Compétentes

Nos conseillers interagissent efficacement avec ces instances pour faciliter l'obtention des autorisations nécessaires, tout en garantissant une communication transparente et fluide.



En choisissant la Chambre d'Agriculture pour le suivi réglementaire de votre unité de méthanisation, vous bénéficiez d'un partenariat avec des professionnels compétents et dédiés, prêts à vous accompagner dans toutes les étapes liées à la conformité réglementaire de votre activité.



INFOS PRATIQUES

ASPECT RÉGLEMENTAIRE

Lise MULTEAU, conseillère

Tél : 06 45 59 49 75

lise.multeau@moselle.chambagri.fr

Manel TALBI, conseillère

Tél : 06 10 72 03 93

manel.talbi@moselle.chambagri.fr

Modalités

RDV sur votre exploitation ou à la Chambre d'agriculture selon votre situation

DURÉE : Selon la nature et la complexité du dossier

Tarifs et conditions générales de vente sur demande.

